



Organisations sectaires - EXPOSITION

Scientologie: bourgmestre impuissant

► L'expo "anti-psy" suscite des réactions, dont... une proposition de loi.

L'annonce, dans "La Libre" du 18 septembre, qu'une exposition consacrée à la lutte contre la psychiatrie se tenait dans un espace central de la "Galerie Louise" bruxelloise a suscité des réactions.

C'est que l'expo, organisée par la "Commission des citoyens pour les droits de l'homme", est en réalité d'essence scientologue: la CCDH est une émanation directe de l'"Eglise" de scientologie, souvent tenue pour une secte (bien qu'elle s'en défende) et inculpée en Belgique pour de nombreuses préventions (de l'entrave à l'exercice de la médecine à la pratique illégale de celle-ci, à côté de l'organisation criminelle et de l'extorsion, entre autres; LLB 4/9).

Dans l'immédiat, le bourgmestre d'Ixelles, Willy Decourty (PS), s'était donc inquiété de la chose à la parution de l'article de "La Libre". Il avait, apprend-on, envoyé des policiers sur place (la Galerie Louise est sur territoire ixellois).

Il y avait de la fermeture dans l'air... mais les policiers ont dû rapporter au bourgmestre que l'expo se déroulait dans un lieu privé. Conséquence: bien que très accessible au public, l'endroit ne tombe pas sous la férule communale, en l'absence de troubles à l'ordre public. M. Decourty ne pouvait donc intervenir.

Mais une autre réaction concerne davantage l'avenir. C'est que le président de l'ancien groupe de travail parlementaire sur les sectes, le député PS André Frédéric, a d'abord confirmé, d'accord avec le "Centre d'information et d'avis sur les organisations sectaires nuisibles" (CIAOSN), les craintes qu'il faut

avoir quant à cette expo. Et d'évoquer les "pratiques dangereuses et opaques de la scientologie" ainsi que son "mode de recrutement" via l'expo. Surtout, il a annoncé le nouveau dépôt d'une proposition de loi en vue de criminaliser "la déstabilisation mentale et l'abus de la situation de faiblesse des personnes", qui serait un instrument puissant contre les sectes.

Enfin, chez l'organisateur, côté "Galerie", on avait décidé de consulter un avocat, afin de voir ce qu'il était possible de faire. Nous n'avons pas eu de nouvelles à cet égard mais, mercredi encore, on avait constaté sa bonne foi: "Nous avons consenti un effort sur le prix de la location, car nous croyions avoir affaire à la Ligue des droits de l'homme", parfaitement honorable et sans rapport avec la scientologie. Les droits de l'homme? Pas vraiment...

Roland Planchar